

ÉTAT ET DÉPÔT des résultats définitifs du scrutin

Municipalité	Date du scrutin
PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANCOIS	2022 05 01
	Année Mois Jour

1. L'état des résultats définitifs du scrutin est le suivant.

a) À la question référendaire suivante, les votes affirmatifs et négatifs se répartissent comme suit :

QUESTION RÉFÉREND Aire	NOMBRE DE VOTES POSITIFS	NOMBRE DE VOTES NÉGATIFS
« Approuvez-vous le Règlement no 677-2 modifiant le Règlement de zonage no 603 ayant pour objet de continger les résidences de tourisme (maximum 100) dans la zone H-1 et de prévoir les modalités relatives à l'application d'un tel contingentement. »	23	55

b) Le nombre de personnes habiles à voter inscrites est de : _____ 132 _____ ;

c) Le nombre de personnes habiles à voter ayant exercé leur droit de vote est de : _____ 78 _____ ;

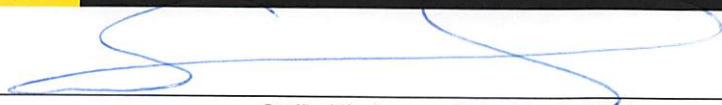
d) Le nombre de bulletins de vote valides est de : _____ 78 _____ ;

e) Le nombre de bulletins de vote rejetés est de : _____ 0 _____ .

La majorité va à la faveur de la réponse : positive
 négative

2. Le présent état est déposé au conseil municipal lors de la première séance qui suit le scrutin référendaire.

SIGNATURE



Greffier(-ière) ou secrétaire-trésorier(-ière)

2022-05-05

Année Mois Jour